

Date de réception :	/ /
---------------------	-----

Code client: UP-FR-0006054

(Ne pas remplir)

## FORMULAIRE DE RETOUR DES CESUS PERIMES

## **CONDITIONS D'ECHANGE**

- Dès que vos CESU arrivent en fin de validité : vous avez jusqu'au 29 février 2024 (cachet de la poste faisant foi) pour retourner vos CESU afin qu'ils soient traités, annulés et reproduits au nouveau millésime.
- Toute demande effectuée après cette date ne sera pas prise en compte.
- Les Chèques Domicile CESU sont à retourner impérativement par courrier en recommandé avec AR (R.A.R), dans une enveloppe sécurisée, type enveloppe compensée ou kraft renforcée (frais à votre charge).
- Tout envoi non-parvenu ne pourra engager la responsabilité de CHEQUE DOMICILE.

Ce formulaire est à retourner dûment complété et accompagné impérativement de vos titres à :

CTVADOM
Parc des Terres Rouges - CS 80078
51 203 EPERNAY

**AVANT LE 29 FEVRIER 2024** 

<u>BENEFICIAIRE</u>		
Civilité :   Madame  Nom :  Date de naissance :/  Adresse :	☐ Monsieur Prénom :	
Adresse 2 :		
Code postal :	Ville :	
	du du du	auau
Année du millésime échangé : 2023		
Nombre de titres de $50 \in$ Nombre de titres de $20 \in$ Nombre de titres de $10 \in$ Nombre de titres de $5 \in$	= =	
Total de chèques retour Montant total retourné :		
Je demande la reproduction de mes titres périmés au nouveau millésime. J'ai bien pris connaissance des conditions d'échanges ci-dessus.		
Date :/		Signature du bénéficiaire :

